

# ORDRE DU JOUR SIMPLIFIE

GILLES COJAN PRÉSIDENT

# ORDRE DU JOUR SIMPLIFIÉ

#### DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation des comptes sociaux et consolidés 2017-2018 (résolutions n° 1 et 2)
- Affectation du résultat de l'exercice, fixation du dividende et option pour le paiement du dividende en actions (résolutions n° 3 et 4)
- Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (résolution n° 5)
- Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 (Loi Sapin 2), à :
  - Philippe Salle, PDG du 1er octobre 2017 au 31 octobre 2017 (résolution n° 6),
  - Pedro Fontana, DGD du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 31 octobre 2017 et du 5 décembre 2017 au 31 mars 2018, et DG par intérim du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 5 décembre 2017 (résolutions n° 7 et 8),
  - Gilles Cojan, PCA depuis le 1er novembre 2017 (résolution n° 9),
  - Philippe Guillemot, DG depuis le 5 décembre 2017 (résolution n° 10).
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature (Loi Sapin 2), attribuables au :
  - PCA à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 (résolution n° 11),
  - DG à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 (résolution n° 12).

# ORDRE DU JOUR SIMPLIFIÉ

#### DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Fixation du montant annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration (résolution n° 13)
- Renouvellement du mandat de Gilles Cojan en qualité d'administrateur (résolution n° 14)
- Autorisation à consentir au conseil d'administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions (résolution n° 15)

# ORDRE DU JOUR SIMPLIFIÉ

#### DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital social :
  - avec maintien du DPS des actionnaires (résolution n° 16),
  - avec suppression du DPS des actionnaires et délai de priorité obligatoire par offre au public (résolution n° 17),
  - en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société en dehors d'une offre publique d'échange (résolution n° 18),
  - par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise (résolution n° 19),
  - au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du DPS des actionnaires à leur profit (résolution n° 20).
- Autorisation donnée au conseil d'administration pour :
  - procéder à des attributions gratuites d'actions (résolution n° 21),
  - réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées (résolution n° 22).
- Pouvoirs aux fins de formalités légales (résolution n° 23)

## **SOMMAIRE**

PROFIL DU GROUPE

ELIOR GROUP
2021

PERFORMANCE
2018

GOUVERNANCE ET
RÉMUNÉRATION

5

6

SYNTHÈSE DES RAPPORTS

LA PAROLE AUX ACTIONNAIRES

VOTE DES RÉSOLUTIONS

# PROFIL DU GROUPE

PHILIPPE GUILLEMOT DIRECTEUR GÉNÉRAL



### ELIOR GROUP EN BREF

Leader reconnu en Europe sur ses marchés historiques, le Groupe conforte sa place de challenger dynamique aux États-Unis et dispose d'un socle solide et rentable, diversifié mondialement, pour poursuivre ses développements en restauration collective, en restauration de concession et dans les services.







25 600 restaurants et points de vente



132 000 collaborateurs et collaboratrices



6,694 Md€ de chiffre d'affaires



150
marques en propre
ou en franchise



**91** aéroports

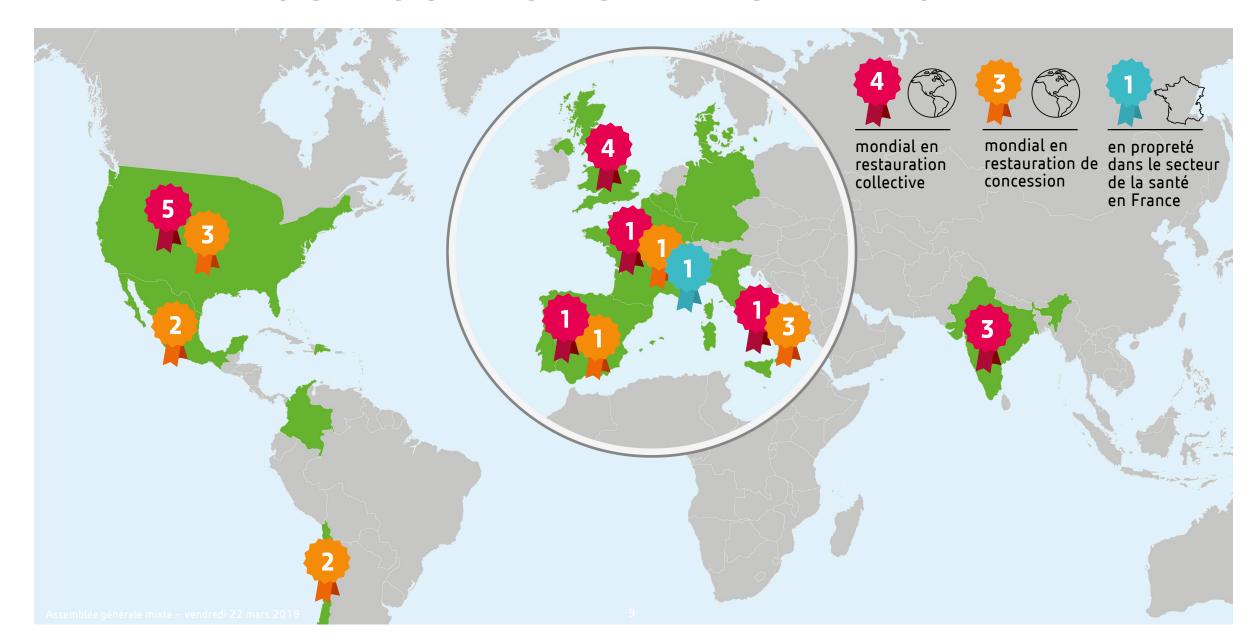


84 gares



227
aires d'autoroutes

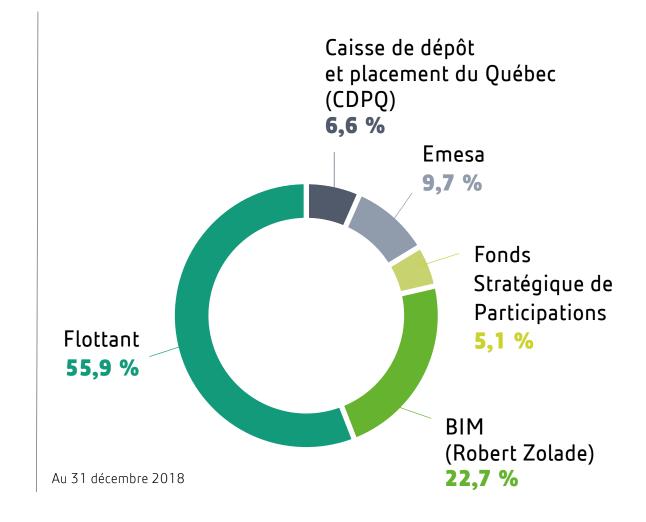
# NOS POSITIONS DANS LE MONDE



### ACTIONNARIAT DU GROUPE

<b>EURONEXT PARIS</b> COMPARTIMENT A			
Code ISIN	FR0011950732		
Nombre d'actions au 31/12/2018	175 949 096		

#### UNE STRUCTURE ACTIONNARIALE DIVERSIFIÉE SOUTENUE PAR DES ACTIONNAIRES À LONG TERME



# FAITS MARQUANTS 2017-2018





- Contrat prolongé par Goldman Sachs à Bangalore, en Inde
- 27 000 convives dans 127 restaurants scolaires à Lyon, en France
- Restauration des 2 000 étudiants de l'université de Sunderland, Royaume-Uni



#### RESTAURATION DE CONCESSION

- Appels d'offres remportés dans de nombreux aéroports en Europe et aux Amériques
- Contrat pour la restauration des Center Parcs en France et Allemagne
- Entrée sur le marché des gares à Rome en Italie



#### **SERVICES**

- Contrat de 3 ans en propreté et facility management pour Lacoste
- Gain de 340 sites du groupe EDF pour 5 ans
- Contrat renouvelé pour 80 sites de Ramsay Générale de Santé, en bionettoyage et hôtellerie de santé

# FAITS MARQUANTS 2017-2018



#### **ACQUISITIONS**

- Novembre 2017 : CBM Managed Services, restauration pénitentiaire (É.-U.)
- Juillet 2018 :
   Bateman Community Living,
   alimentation des seniors (É.-U.)
- Participation dans Elior North America renforcée à 92 %



#### ÉQUIPES

- Réalisation de la première opération d'actionnariat salarié ouverte à l'ensemble des équipes
- Lancement de la marque Employeur d'Elior Group, autour de la campagne #LeJobQueJeVeux



#### STRATÉGIE

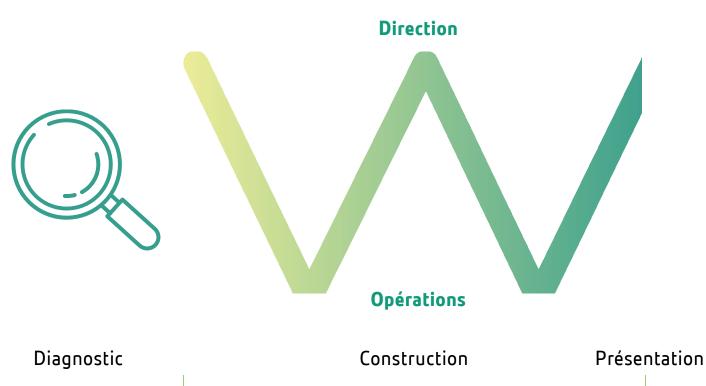
Juin 2018 - Investor Day :
 présentation du plan Elior
 Group 2021, qui fixe les
 ambitions du Groupe pour les
 trois prochaines années

# 2 ELIOR GROUP 2021

PHILIPPE GUILLEMOT DIRECTEUR GÉNÉRAL



# ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE CRÉATEUR DE VALEUR



#### **ELIOR GROUP 2021**

- Croissance organique supérieure à 3 % par an en moyenne et une croissance externe alimentée par des acquisitions ciblées aux États-Unis
- Croissance de l'Ebita ajusté deux fois supérieure à celle de la croissance organique
- Free cash flow opérationnel cumulé de 750 M€ alloué aux acquisitions aux États-Unis, au désendettement et au retour de cash aux actionnaires

Diagnostic Construction Présentation Exécution

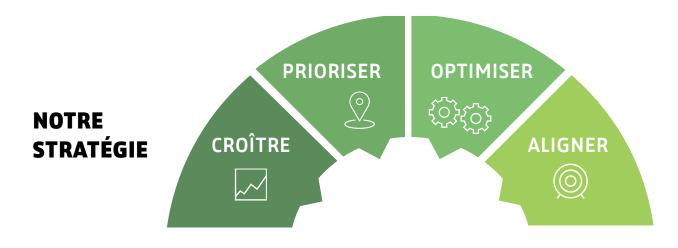
Décembre 2017 Mars 2018

Luin 2018 2019

Exécution

2021

# ELIOR GROUP 2021: UN NOUVEAU CHAPITRE DANS L'HISTOIRE DU GROUPE



#### **ACT AS ONE**

NOS 3
PRIORITÉS

Développer des équipes talentueuses et performantes

investir de futurs secteurs de croissance ciblés

# DES MANDATS DÉFINIS POUR CHAQUE ENTITÉ







Consolider les positions de leader et explorer les opportunités de croissance Croître plus vite que le marché depuis la base installée

Croître plus vite que le marché et poursuivre la consolidation

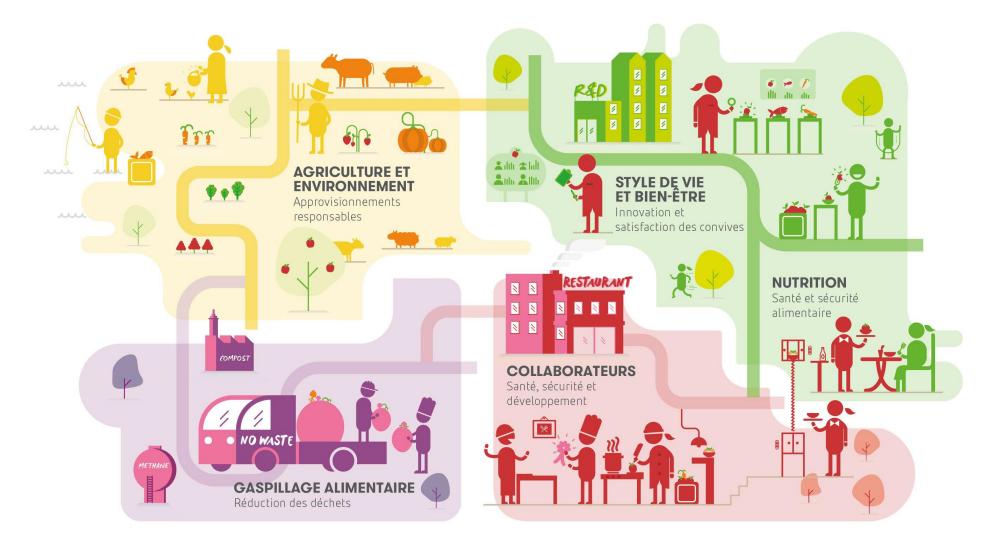


Maintenir une croissance rentable et innover



Obtenir les retours attendus des investissements passés et croître de façon sélective

# NOTRE RESPONSABILITÉ S'EXERCE TOUT AU LONG DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR



# RÉPARTITION DE LA VALEUR 2017-2018

#### Clients et convives

Collaborateurs: 44,4 % Masse salariale







Autres charges diverses : 20,6 % Amortissements et provisions opérationnels courants, autres frais opérationnels, etc.

#### **ELIOR GROUP**

Fournisseurs: 31,5 % Achats de matières premières, de produits et de services



6,7 Md€ de chiffre d'affaires



Financeurs: 1,0 % Charges et produits financiers

État et collectivités : 1,9 % Dont impôts sur les résultats





Actionnaires: 0,6 %

**Dividendes** 

## NOS ENGAGEMENTS RESPONSABLES

ENJEUX PRIORITAIRES



Enjeux de santé publique liés à une mauvaise alimentation



Problèmes environnementaux causés par l'agriculture



Progression du gaspillage alimentaire



Chômage, inégalités et besoin d'emplois décents

OBJECTIFS DE EVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNES



2 FAIM CICK





RÉPONSE ELIOR GROUP









# DES OBJECTIFS DÉCLINÉS AU QUOTIDIEN

## POSITIVE FOOUPRINT PLAN





UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE



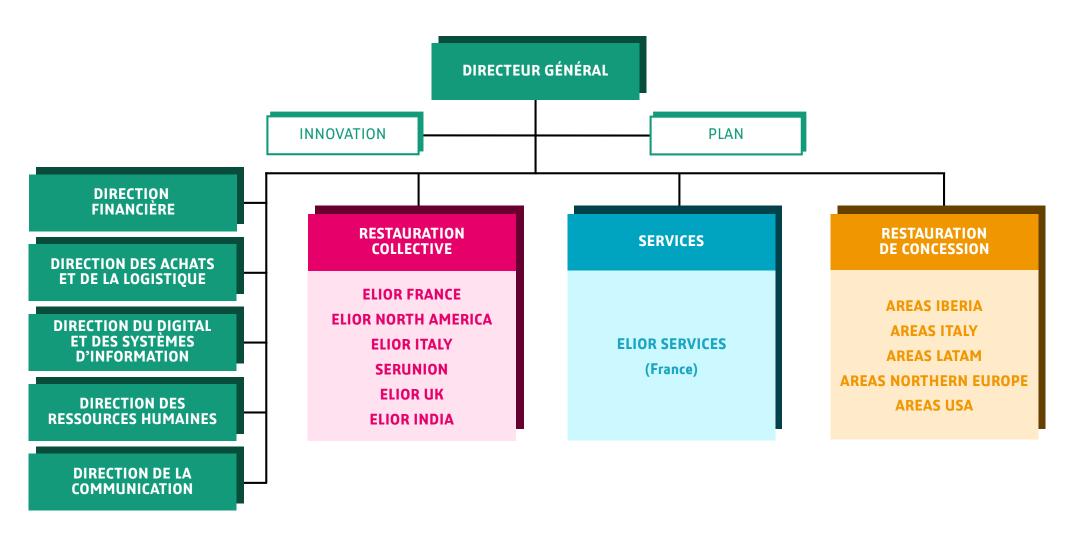
- Innover et proposer des choix sains et équilibrés
- Sensibiliser les convives à l'importance de manger sainement

- Forger des relations durables avec les fournisseurs pour une qualité optimale
- Construire une chaîne d'approvisionnement durable, avec une forte composante locale

- Objectif zéro déchet non valorisé dans nos restaurants
- Innover et développer des partenariats
- Partager les bonnes pratiques durables avec les fournisseurs et les clients

- Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs
- Développer les compétences pour encourager la promotion interne
- Lutter contre la discrimination
- Contribuer au développement des communautés locales

# UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE



# REVUE STRATÉGIQUE D'AREAS POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE











Des opportunités de développement significatives dans chaque activité

Elior Group 2021: conçu pour revenir à une forte génération de flux de trésorerie

Toutefois, aujourd'hui, Une séparation des plus d'opportunités que nous ne pouvons en financer

activités pourrait permettre une accélération de la croissance

Possibilité de créer **plus de valeur** dans chaque activité

# January 2018

ESTHER GAIDE DIRECTRICE FINANCIÈRE



# OBJECTIFS FINANCIERS ANNUELS ATTEINTS

#### **OBJECTIFS ANNONCÉS**



Croissance organique proche de

3,0 %



Marge d'Ebita ajusté entre

4,3 % et 4,6 %



Capex dans l'enveloppe de

300 M€

#### **RESULTATS PUBLIÉS**



Croissance organique de

3,0 %



Marge d'Ebita ajusté de

4,3 %

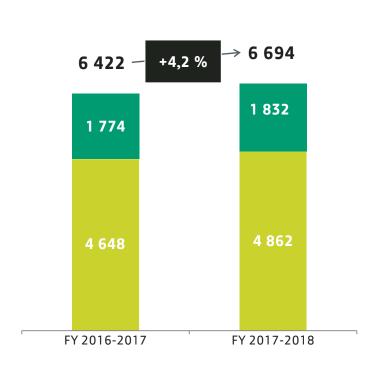


Capex de

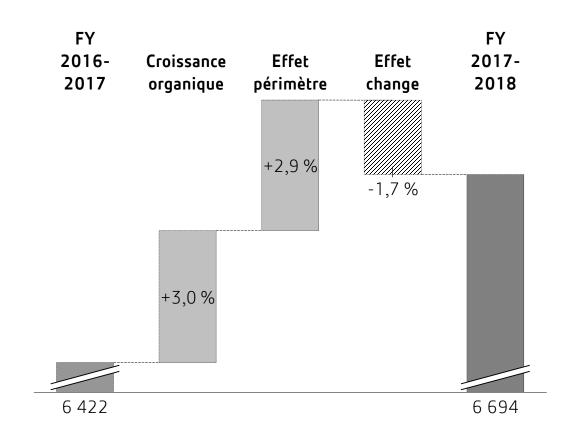
288 M€

## CHIFFRE D'AFFAIRES

#### **CA GROUPE (M€)**

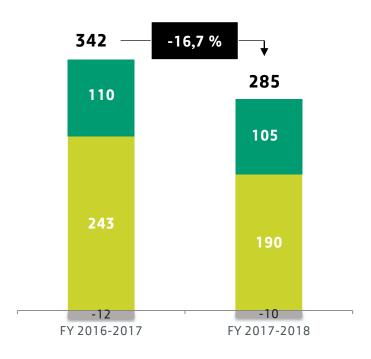






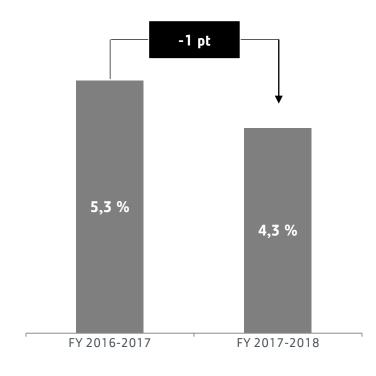
# EBITA (1/2)

#### EBITA RETRAITÉ GROUPE (M€)



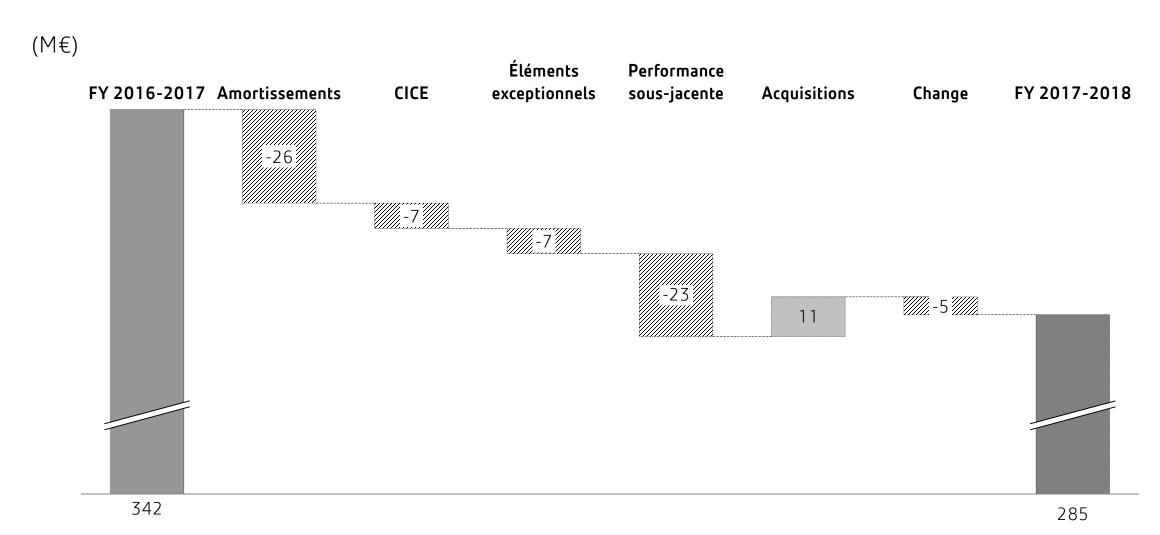
- Restauration collective et services
- Restauration de concession
- Corporate

#### MARGE D'EBITA RETRAITÉ GROUPE



dont 0,3 pt d'augmentation des amortissements

# EBITA (2/2)



# COMPTE DE RÉSULTAT

M€	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
Ebita retraité	285	342	-57
Marge d'Ebita retraité	4,3 %	5,3 %	-1,0 pt
Ebita publié	256	333	-77
Dotation nette sur actifs incorporels	-22	-23	+1
Résultat non-courant	-89	-52	-37
Résultat financier net	-66	-62	-4
Impôts	-40	-78	+38
Résultat des activités abandonnées		-1	+1
Part des minoritaires	-4	-3	-1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	34	114	-80
Résultat net par action (€)	0,19	0,66	-71,2 %
Résultat net par action ajusté (€)	0,84	1,02	-17,6 %

Incidence de la révision du business plan d'Elior North America et du rachat de minoritaires sur les plans de rémunération en titres

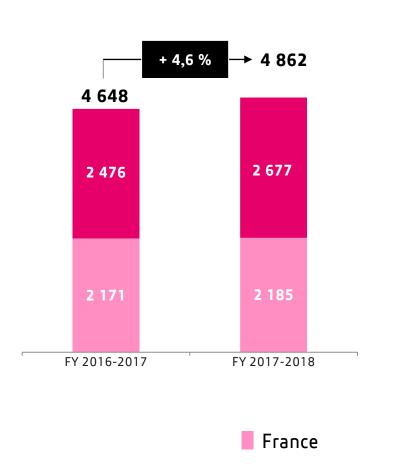
Dépréciation des écarts d'acquisition et coûts de restructuration

dont 10 M€ de charges exceptionnelles

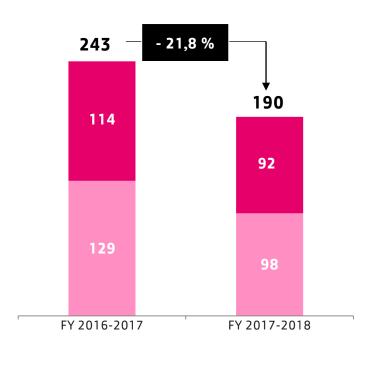
dont 8 M€ de profits exceptionnels résultant de la réforme fiscale Trump

## RESTAURATION COLLECTIVE ET SERVICES

#### **CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)**



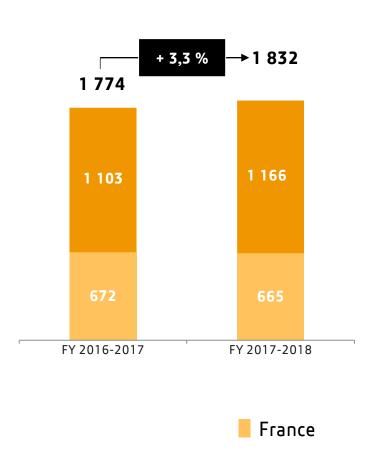
#### EBITA RETRAITÉ (M€)



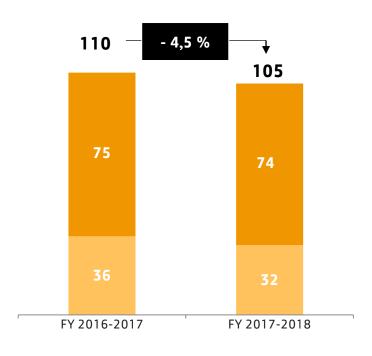
International

## RESTAURATION DE CONCESSION

#### **CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)**



#### EBITA RETRAITÉ (M€)



International

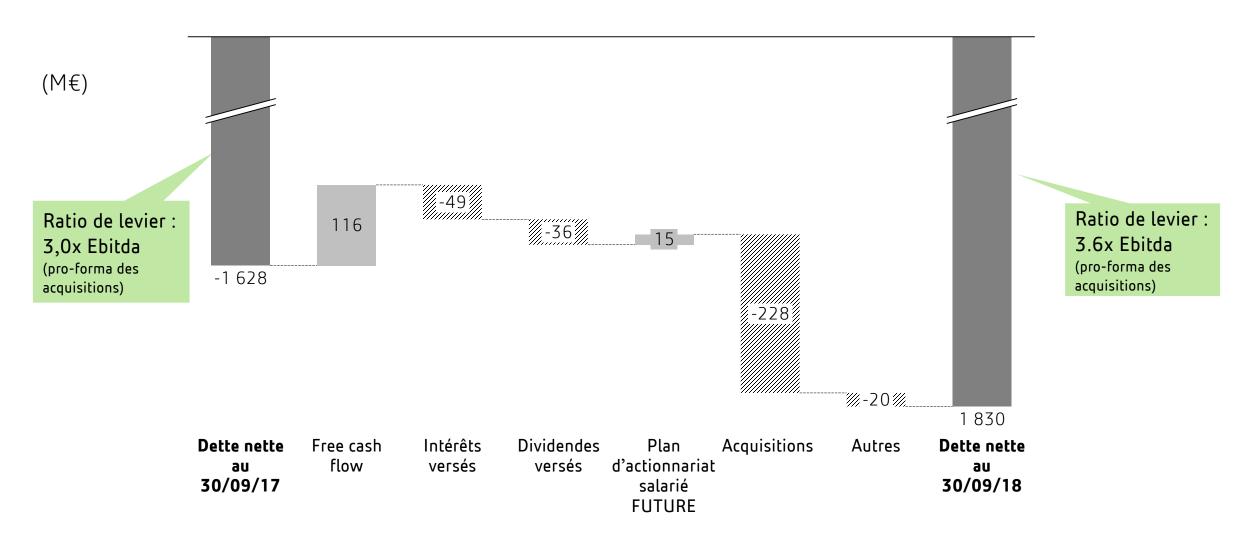
# FLUX DE TRÉSORERIE

M€	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
Ebitda retraité	500	531	-31
Plan d'attribution de titres	-29	-9	-20
Ebitda comptable	471	522	-51
Variation du BFR	18	3	+15
Investissements opérationnels	-288	-292	+4
Eléments non-récurrents	-37	-53	+16
Free cash flow opérationnel	163	179	-16
Impôts payés	-48	-57	+9
Free cash flow	116	122	-7

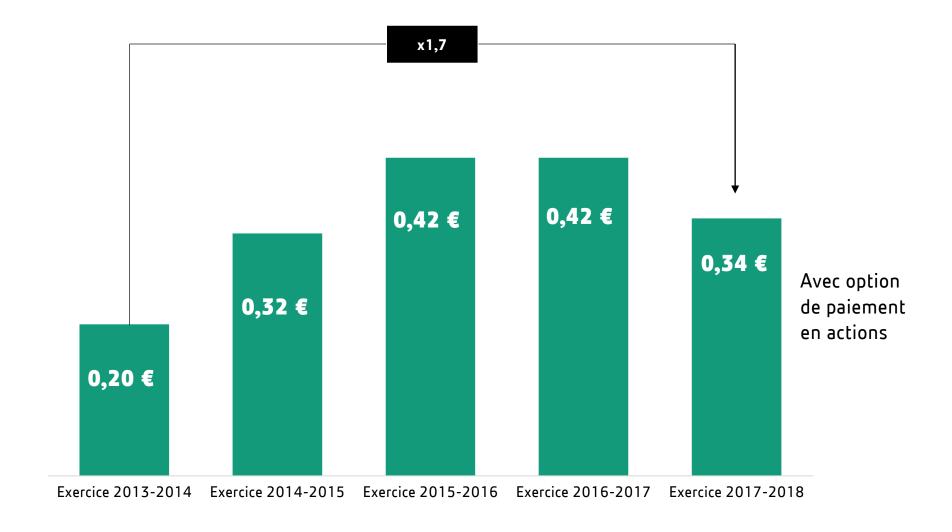
Incidence de la révision du business plan d'Elior North America et du rachat de minoritaires sur les plans de rémunération en titres Impact globalement neutre sur le FCF en 2018

Baisse des coûts de restructuration

## **DETTE NETTE**



# ÉVOLUTION DU DIVIDENDE PAR ACTION



# 4

# GOUVERNANCE ET RÉMUNÉRATION

GILLES COJAN PRÉSIDENT

GILLES AUFFRET ADMINISTRATEUR RÉFÉRENT



# TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS EN 2017-2018

ACTIVITÉ DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS SPÉCIALISÉS EN 2017-2018

	DE RÉUNIONS	MOYEN
Conseil d'administration	14	93 %
Comité d'audit	5	100 %
Comité des nominations et des rémunérations	10	100 %
Comité de la stratégie, des investissements et de la responsabilité sociale	7	100 %



Chaque comité émet à l'attention du conseil d'administration des avis ou recommandations dans son domaine d'expertise.



Un compte-rendu des travaux effectués est établi par le président du comité concerné.

NOMBRE

# TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS EN 2017-2018

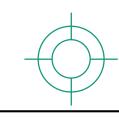
Les travaux réalisés en 2017-2018 ont porté sur :



La gouvernance



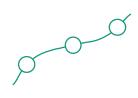
L'examen des comptes annuels et semestriels



La stratégie du Groupe



La stratégie et la politique de communication financière



Les activités du Groupe et son développement



Les plans de succession managériale



Les projets, les opérations et les investissements significatifs



L'auto-évaluation du fonctionnement du conseil d'administration

#### GOUVERNANCE

# CONSEIL D'ADMINISTRATION PROFIL POST-AGM\*



10 membres



5 administrateurs indépendants (50 %)



4 femmes (40 %)



1 censeur - non votant



Gilles Cojan\* Président



Gilles
Auffret
Indépendant référent



Anne Busquet Indépendante



Philippe Guillemot Directeur général



Pedro Fontana Rep. Emesa

Bernard

Indépendant

Gault



Virginie
Duperat-Vergne
Indépendante (rep. FSP)



Robert Zolade Rep. BIM

**Sophie** 

Javary

Rep. Servinvest



Elisabeth
Van Damme
Indépendante (rep. CDPQ)



CENSEUR

Célia

Cornu

Censeur



<sup>\*</sup> Sous réserve de l'adoption de la 14e résolution



# PRINCIPES APPLIQUABLES À LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

- Respect des principes figurant dans le code Afep-Medef et dans la Loi Sapin 2
- Principes sous-jacents à la politique de rémunération :
  - Rémunération totale, équilibrée et cohérente avec la stratégie de la Société,
  - Structure de la rémunération alignée sur les intérêts des actionnaires et concourant à la réalisation de la croissance rentable et durable de la Société,
  - Conditions de performance exigeantes, correspondant aux facteurs clés de croissance rentable et durable et aux objectifs à court et long termes de la Société,
  - Part de la rémunération variable basée sur les engagements RSE de la Société,
  - Politique de rémunération transparente.

## PRINCIPES COMPOSANTES DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

1. RÉMUNÉRATION FIXE	<ul> <li>Rémunérer l'étendue et le niveau de responsabilité</li> <li>Retenir et motiver des dirigeants performants</li> <li>Appréciée en fonction de l'expérience et des pratiques exercées sur le marché</li> </ul>
2. RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE	<ul> <li>Encourager la réalisation des objectifs financiers/extra-financiers annuels de la Société</li> <li>Déterminée en fonction des priorités stratégiques : objectifs annuels à atteindre, nature et pondération des critères de performance, part entre les critères quantitatifs et qualitatifs</li> <li>Critères quantitatifs : 75 % de la rémunération annuelle fixe en cible</li> <li>Critères qualitatifs : 25 % de la rémunération fixe en cible</li> </ul>
3. RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME	<ul> <li>Encourager la création de valeur sur une période minimum de trois ans (mesure de la performance)</li> <li>Retenir et fidéliser sur le long terme</li> <li>Déterminée en fonction de critères de performances exigeants permettant de mesurer la performance interne et externe de la Société, tels que le bénéfice net par action (BNPA) ajusté et le <i>Total Shareholder Return</i> (TSR)</li> </ul>
AUTRES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION (DG-DGD-PCA)	<ul> <li>Absence de retraite supplémentaire</li> <li>Avantages en nature</li> </ul>
ENGAGEMENTS VISÉS PAR L'ART. L. 225-42-1 C. (DG)	<ul> <li>(Indemnité de départ</li> <li>Indemnité de non-concurrence</li> </ul>

## RÉMUNÉRATION DE GILLES COJAN

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE 2017

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉSOLUTIONS 9-11-13	EXERCICE 2017-2018 RÉSOLUTION 9	EXERCICE 2018-2019 RÉSOLUTIONS 11-13
RÉMUNÉRATION FIXE BRUTE	458 333 € (prorata temporis)	400 000 € (500 000 € jusqu'au 31/03/2019 puis 300 000 € jusqu'au 30/09/2019)
JETONS DE PRÉSENCE	55 000 €	Le montant sera fonction de l'assiduité effective au cours de l'exercice 2018-2019

- Le président du conseil d'administration ne bénéficie d'aucune autre rémunération de quelque nature ou forme que ce soit, à l'exception de ses jetons de présence et d'aucune indemnité de prise de fonction, de départ ou de non concurrence.
- Le président du conseil d'administration bénéficiera de jetons de présence selon les règles de répartition applicables à l'ensemble des administrateurs (montant maximum de la somme à répartir pour l'exercice 2018/2019 : 600.000 €)

## RÉMUNÉRATION DE PHILIPPE GUILLEMOT

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉSOLUTIONS 10-12-13	EXERCICE 2017-2018 RÉSOLUTION 10	EXERCICE 2018-2019 RÉSOLUTIONS 12-13
FIXE	750 000 € (prorata temporis)	900 000 €
VARIABLE ANNUELLE	375 000 € (prorata temporis)	Jusqu'à 1,35 M€
VARIABLE LONG TERME	Valeur faciale : 2 M€ <i>Fair value</i> : 1,4 M€	Valeur faciale : 2,36 M€ <i>Fair value</i> : 1,8 M€
JETONS DE PRÉSENCE	24 000 €	Selon les règles de répartition applicables
AVANTAGES EN NATURE	1 280,60 €	NS
TOTAL MAX.	1 150 280,60 € (hors variable LT)	2,25 M€ (hors variable LT)
RÉGIME DE RETRAITE SUPPL.	NA	
STOCKS ET AGA	NA	

- 1. <u>RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE</u>: cible à 100 % de la rémunération annuelle fixe pouvant aller jusqu'à 150 % en cas de surperformance. Critères de performance quantitatifs (75 %) et individuels (25 %):
  - Objectifs financiers pour 75 % : génération de cash flow opérationnel (pondération 50 %) et croissance du chiffre d'affaires consolidé à périmètre constant (pondération 25 %)
  - Objectifs individuels pour 25 %: mise en place du plan de succession pour le leadership du Groupe (pondération 15 %) et amélioration sur l'exercice en cours de l'indicateur RSE « taux de recrutement interne » (pondération 10 %)
- 2. <u>RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME</u> : structurée sous forme d'unité de performance dont l'acquisition est soumise à une condition de présence et aux conditions de performance suivantes, dont l'atteinte est mesurée sur 3 ans :
  - Performance financière interne pour 60 % : croissance du bénéfice net par action ajusté (seuil de déclenchement : 5% de croissance annuelle, soit 15,8 % sur 3 ans, à la cible : 8 % de

croissance annuelle, soit 26 % sur 3 ans, et plafond : 12 % de croissance annuelle, soit 40,5 % sur 3 ans)

**ELIOR GROUP** 

- Performance financière de la Société par rapport au marché, pour 40 %: Total Shareholder Return (TSR) à concurrence de 50 % par rapport au TSR d'un panel de sociétés opérant dans les mêmes secteurs d'activités et à concurrence de 50 % par rapport au TSR de l'indice Next 20 GR
- **RÉMUNÉRATION EXCEPTIONNELLE**: en cas de cession des activités de restauration de concession, dont le montant serait pour partie fonction de la réalisation définitive de ladite cession et pour partie fonction du prix de cession effectivement perçu, et pourrait atteindre jusqu'à 300 % de sa rémunération fixe annuelle
- 4. <u>AUTRE ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION</u>: indemnité de départ, indemnité de non-concurrence et avantages en nature (voiture de fonction). Aucune indemnité de prise de fonction.

## RÉMUNÉRATION DE PEDRO FONTANA

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

DG INTÉRIM / DGD RÉSOLUTIONS 7-8-13	EXERCICE 2017-2018 RÉSOLUTIONS 7 ET 8	EXERCICE 2018-2019 RÉSOLUTION 13
FIXE	758 333,30 €	-
VARIABLE ANNUELLE	309 375 €	-
VARIABLE LONG TERME	-	-
JETONS DE PRÉSENCE	3 000 €	Selon les règles de répartition applicables
AVANTAGES EN NATURE	87 506,74 €	-
TOTAL	1 158 215,04 €	-
RÉGIME DE RETRAITE SUPPL.	-	
INDEMNITÉ DE DÉPART / NON- CONCURRENCE	-	
STOCKS ET AGA	Nombre d'options de souscription d'actions : 69 639 Prix d'exercice : 31 367 à 16,30 € et 38 272 à 18,29 € Actions de performance : 53 793	

## RÉMUNÉRATION DE PHILIPPE SALLE

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2017

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉSOLUTION 6	EXERCICE 2017-2018 RÉSOLUTION 6	EXERCICE 2018-2019
FIXE	75 000 €	-
VARIABLE ANNUELLE	-	-
AVANTAGES EN NATURE	213,40 €	-
TOTAL	75 213,40 €	-
VARIABLE LONG TERME	-	
ACCORD DE NON-CONCURRENCE	454 038,70 €	
RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE		_
STOCKS ET AGA		-

**INDEMNITÉ DE DÉPART** : Philippe Salle n'a perçu aucune indemnité de départ à l'occasion de la cessation de ses fonctions.

**INDEMNITÉ DE NON-CONCURRENCE**: Philippe Salle perçoit mensuellement depuis la cessation de ses fonctions intervenue le 31 octobre 2017, et jusqu'au 31 octobre 2019, la somme de 41 276,25 € bruts à titre d'indemnité de non-concurrence, représentant un an de rémunération fixe plus variable 2016-2017.

## JETONS DE PRÉSENCE

MONTANT TOTAL PERÇU PAR LES ADMINISTRATEURS AU TITRE DE L'EXERCICE 2017-2018	600 000 €
MONTANT MAXIMUM AU TITRE DE L'EXERCICE 2017-2018 RÉSOLUTION 13	600 000 €

# 5 SYNTHÈSE DES RAPPORTS

FRANÇOIS CAUBRIÈRE COMMISSAIRE AUX COMPTES KPMG AUDIT



# 6 LES ACTIONNAIRES ONT LA PAROLE



# VOTE DES RÉSOLUTIONS





#### 1 Carte à puce

Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée.

#### 2 Pour voter

Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

**1 = Pour** 

2 = Contre

**3** = Abstention

#### Première résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des rapports et des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2018

■ Bénéfice de l'exercice de 38 577 838,64 euros

#### Deuxième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des rapports et des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2018

• Résultat net part du Groupe de 33,7 millions d'euros

#### Troisième résolution (à caractère ordinaire)

#### Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

- Paiement aux actionnaires d'un dividende de 0,34 euro par action
- Date de détachement du dividende le 27 mars 2019 et date de mise en paiement du dividende le 16 avril 2019

#### Quatrième résolution (à caractère ordinaire)

#### Option pour le paiement du dividende en actions

- Option entre un paiement en numéraire et un paiement en actions nouvelles
- Le prix d'émission des actions nouvelles sera déterminé sur la base du cours de bourse moyen (20 derniers cours précédent le 22 mars 2019) diminué du montant du dividende et après application d'une décote de 5 %

#### Cinquième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

#### Sixième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 à Monsieur Philippe Salle, président-directeur général du 1er octobre 2017 au 31 octobre 2017

#### Septième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 à Monsieur Pedro Fontana, directeur général délégué du 1er octobre 2017 au 31 octobre 2017 puis du 5 décembre 2017 au 31 mars 2018

#### Huitième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 à Monsieur Pedro Fontana, directeur général par intérim du 1er novembre 2017 au 5 décembre 2017

#### Neuvième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 à Monsieur Gilles Cojan, président du conseil d'administration depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017

#### Dixième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 à Monsieur Philippe Guillemot, directeur général depuis le 5 décembre 2017

#### Onzième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au président du conseil d'administration à compter du 1er octobre 2018

#### Douzième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au directeur général à compter du 1er octobre 2018

#### Treizième résolution (à caractère ordinaire)

Fixation du montant annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration

■ Montant maximum de la somme à répartir entre les membres du CA à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 : 600 000 euros

#### Quatorzième résolution (à caractère ordinaire)

#### Renouvellement du mandat de Gilles Cojan en qualité d'administrateur de la Société

Durée : 4 ans

■ Fin du mandat : AG appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022

#### Quinzième résolution (à titre ordinaire)

Autorisation à consentir au CA en vue du rachat par la Société de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

- Durée : 18 mois
- Montant max. d'actions pouvant être achetées : 10 % du capital social de la Société au jour de l'utilisation de l'autorisation Montant maximal cumulé des acquisitions net de frais : 350 millions € sur la base d'un prix maximum d'achat de 20 € par action

#### Seizième résolution (à caractère extraordinaire)

Délégation de compétence consentie au CA pour augmenter le capital social avec maintien du DPS des actionnaires

- Durée : 26 mois
- Montant total nominal : 527 000 € Montant nominal max. des valeurs mobilières représentatives de créance 664 millions €

#### Dix-septième résolution (à caractère extraordinaire)

Délégation de pouvoirs consentie au CA pour augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et délai de priorité obligatoire par offre au public

- Durée : 26 mois
- Montant total nominal : 260 000 € Montant nominal max. des valeurs mobilières représentatives de créance : 330 millions €

#### Dix-huitième résolution (à caractère extraordinaire)

Délégation de pouvoirs consentie au CA pour augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société en dehors d'une offre publique d'échange

- Durée : 26 mois
- Montant total maximum : 10 % du capital social de la Société Plafond : s'impute sur le montant du sous-plafond global prévu à la 17è résolution, soit 260 000 euros et le plafond global prévu à la 16è résolution, soit 527 000 euros

#### Dix-neuvième résolution (à caractère extraordinaire)

Délégation de compétence consentie au CA pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise

- Durée : 26 mois
- Montant maximum de l'augmentation de capital : dans la limite des réserves disponibles

#### Vingtième résolution (à caractère extraordinaire)

Délégation de compétence consentie au CA pour augmenter le capital social au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du DPS des actionnaires à leur profit

Durée : 26 mois

■ Plafond : 2 % du capital sans pouvoir excéder 1 % par période de 12 mois glissants

#### Vingt-et-unième résolution (à caractère extraordinaire)

Autorisation donnée au CA pour procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, emportant de plein droit renonciation des actionnaires à leur DPS

Durée : 38 mois

Plafond: 2,7% du capital social de la Société

#### Vingt-deuxième résolution (à caractère extraordinaire)

Autorisation à conférer au CA à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

Durée : 24 mois

• **Plafond :** 10 % du capital de la Société au jour de l'autorisation

#### Vingt-troisième résolution (à caractère ordinaire et extraordinaire)

Pouvoirs aux fins de formalités légales

